

COMITE 28 NATATION

PASS' SPORT DE L'EAU

Troisième étape

Toutes catégories

DATE	DIMANCHE 14 AVRIL 2013
LIEU	VOVES
OUVERTURES DES PORTES	13H00
	14H00

PROGRAMME	réunion
	Epreuve de natation course Epreuve de natation synchronisée Epreuve de plongeon Epreuve de nage avec palmes Epreuve de waterpolo

Seuls les nageurs, détenteurs du SAUV' NAGE, peuvent être engagés. Un nageur ne pourra réaliser que trois épreuves.

Chaque club communiquera la liste de ses évaluateurs et aide-évaluateurs détenteurs de l'ENF2 avant le 7 avril 2013.

Les nageurs viendront avec leurs équipements (notamment: tuba frontal).

Les engagements se feront à partir du formulaire disponible sur le site du comité 28.